



Saisie du conseil des prud'homme pour harcèlement moral

Par **veaux**, le **12/09/2014** à **23:08**

Merci de m'aidez a saisir le conseil des prud'homme pour harcèlement d'un chef de service aidé du Directeur envers plusieurs membres du personnel depuis plusieurs années, au sein d'une entreprise où une enquête de la médecine du travail faite à la demande de la DIRRECTTE a aboutie au constat de risques psycho-sociaux avérés et ce depuis plus d'un an.

Par **P.M.**, le **13/09/2014** à **08:56**

Bonjour,

Il me paraît impossible sur un forum de constituer un dossier solide pour la saisine du Conseil de Prud'Hommes puisque cela relève d'une consultation syndicale ou juridique et je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, d'une organisation syndicale voire d'un avocat spécialiste...